

DIRECTION GENERALE DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS

Bureau de l'information et de la communication

<http://douane.gouv.fr/>

11, rue des Deux Communes 93558 MONTREUIL CEDEX

Tél. : 01.57.53.47.03 ; Fax : 01.57.53.49.37

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Montreuil, le 25 février 2015

Les douaniers de Fréjus interceptent deux hommes transportant 1 285 flacons de parfum de contrefaçon dans un bus

Vendredi 13 février, les douaniers de Fréjus ont découvert 1 285 flacons de parfum de contrefaçon dans les bagages de deux voyageurs effectuant un trajet Roumanie- Montpellier à bord d'un bus de tourisme.

C'est vers 9 heures du matin que les agents des douanes ont décidé de contrôler un bus de tourisme circulant dans le sens Nice-Aix. Lors du contrôle des bagages des passagers, ils ont constaté la présence d'une quinzaine de très gros sacs de sport. Leur ouverture, en présence des deux passagers ayant reconnu en être propriétaires, a permis la découverte des 1 285 flacons et 747 étiquettes de grandes marques de parfums. De nombreuses anomalies sur les flacons et la présence des étiquettes destinées à y être apposées ont rapidement permis au service de confirmer le caractère contrefaisant de ces articles.

Les deux voyageurs, des hommes âgés 30 et 44 ans, ont été interpellés, placés en retenue douanière puis remis en liberté après leur audition. Leur marchandise, qui selon leurs dires proviendrait de Hongrie, a été confisquée. Ils devront comparaître devant le Tribunal de grande instance de Draguignan et encourent une peine d'emprisonnement pouvant aller jusqu'à trois ans ainsi qu'une amende pouvant atteindre deux fois la valeur des produits authentiques estimée à 70 000 euros.



Contacts presse :

Direction des douanes de Provence, Thierry Marcellin : 09.70.27.91.01

Service de presse, Bureau Information et communication : 01 57 53 42 11